

PLATEAUX U9 - 1ère phase

EQUIPES					
		<i>Les VANS</i>	<i>SALINDRES 1/2</i>	<i>PONT</i>	<i>LITTORAL</i>
		<i>BESSEGES 1/2</i>	<i>SUMENE</i>	<i>CONNAUX</i>	<i>GARONS</i>
		<i>TAMARIS</i>	<i>QUISSAC</i>	<i>UZES</i>	<i>NIMES 1/2/3</i>
		<i>ALES</i>	<i>ST CHRISTOL</i>	<i>ST VICTOR</i>	<i>AOG</i>
RENCONTRES					
		club recevant	Equipes visiteuses	club recevant	Equipes visiteuses
Journée 1	13/oct	LES VANS	Bessegés 1 et 2 - Tamaris	PONT	Connaux / St Victor / Uzès
		ALES	Sumène / Salindres 1 et 2	LITTORAL	Garons / Nimes 1 / Nimes 2
		QUISSAC	AOG / St Christol / Nimes 3		
Journée 2 - annulé suite journée trop chargée	10/nov	BESSEGES 1/2	Les Vans / Ales	UZES	Tamaris / Pont / St Victor
		SUMENE	SALINDRES 1 et 2 / St Christol	NIMES 2	Littoral / Garons / Connaux
		AOG	Quissac / Nimes 1 / Nimes 3		
Journée 3	17/nov	SALINDRES 1/2	Les Vans / Tamaris	CONNAUX	Pont / AOG / St Victor
		ST CHRISTOL	Bessegés 1 et 2 / Sumène	GARONS	Littoral / Nimes 1/ Uzès
		QUISSAC	Ales / Nimes 2 / Nimes 3/St Gilles		
Journée 4	01/déc	BESSEGES 1/2	Salindres 1 et 2	ST VICTOR	Nimes 2 / Pont / Quissac
		TAMARIS	Les Vans/ Ales / St Christol	UZES	Garons / AOG / Connaux/St gilles
		NIMES 1/3	Sumène / Littoral		
<u>RAPPEL du règlement</u>	3c3 ou 4c4 : A voir selon effectif et niveau des Equipes terrain dans la largeur si la salle le permet sinon grand terrain panier à 2,60m ballon taille 5				
	6 périodes de 4 min non décomptées chaque enfant doit jouer au minimum 2 périodes complètes et une période au minimum au repos pas de temps mort et changements non autorisés sauf pour remplacement joueur blessé ou à 5 fautes personnelles				

***Nous comptons sur le fair-play et la bonne sportivité des entraîneurs-coach afin que tous leurs joueurs aient un temps de jeu égal
Toute rencontre doit se dérouler, les entraîneurs doivent trouver des arrangements, l'intérêt premier des enfants est de jouer***

***En cas d'impossibilité de disputer le plateau, Prévenir impérativement le club recevant et la commission des jeunes
Tout manquement au respect du règlement sera sanctionné
Toutes les joueuses et entraîneurs doivent être licenciés sinon une sanction financière sera appliquée***

FETE DE NOEL le dimanche 9 ou 16 décembre à Nimes de 13h30 à 17h00